

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 278

Artikel: Ces "Messieurs" de la Fête des vigneronns
Autor: Bernard, Richard Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces «Messieurs» de la Fête des vignerons

L'organisation de la Fête des vignerons 1977 (Jean Monod et Bruno Nofri viennent d'être désignés, qui pour la décoration, qui pour la mise en scène) ne manque pas de soulever les passions en Suisse romande. Richard-Edouard Bernard nous dit ci-dessous son sentiment à propos des options de base des organisateurs.

Loin du public et des figurants qui « casqueront » la facture — notons en passant que le coût de la confection de leur costume est aux frais de ces derniers ! — les décisions concernant la prochaine « Fête des vignerons » sont prises par l'abbé-vigneron et ses féaux, à l'écart des oreilles indiscretes, dans les salons veveysans, discrets et ouatinés, situés de la Cour-au-Chantre à Entredeux-villes.

Il y a tout de même quelque chose qui grince du côté de ces vénérables « conseils » puisque deux metteurs en scène et un décorateur, les deux premiers étrangers, le troisième vaudois, ont pris successivement la porte, l'un rejoignant son « Ballet du XXe siècle », l'autre ses « prolos » du T.N.P. de Villeurbanne, le troisième ses pinceaux et le silence dont on entoure couramment une œuvre qui mériterait infiniment plus d'échos.

Un cahier des charges du XVIIIe

Les communiqués sybillins adressés à la presse par ces « Messieurs », autant en ce qui concerne les démissions sus-mentionnées que la récente nomination d'un metteur en scène sorti soudain d'un sac comme dans un « loto », ne rassurent qu'à moitié les gens. Car, en vérité, si l'on se réfère au « cahier des charges » soumis à l'auteur, au musicien et au réalisateur, on voit que le dit « cahier » s'arrête à un « topo » de la Fête daté du XVIIIe siècle, « topo » auquel personne n'a

apporté, sauf ici et là, de modifications qui tiennent compte de la profonde mutation des arts d'expression, aussi bien chorégraphiques que dramatiques, ainsi que de l'introduction d'un public « nouveau » — j'allais dire: neuf — dans l'arène du spectacle.

Autrement dit, si l'on regarde en arrière, la célébration veveysanne fait commencer la mythologie antique, non à l'époque d'Aristophane ou de Plaute, mais de Diderot, de Jean-Jacques et des Encyclopédistes, voire de ce sacré Voltaire.

Par contre, si le curieux jette un œil vers l'avenir, il se trouve arrêté par des traditions vieillottes auxquelles l'abbé-vigneron et ses féaux, déjà cités, tiennent dur comme fer.

C'est donc en avant et en arrière que, comme on dit couramment, « la chatte a mal aux pieds ».

Remonter à la tragédie antique

Béjart et Maréchal troublaient nos « gentils » riverains parce qu'ils proposaient de remonter directement à la tragédie antique, assortie de la comédie qui la suit, et au cours desquelles Icharios crée, (à partir de l'instant où il découvre dans son « parchet » d'Epire, un bouc, qu'il immole) la fête du vin et des vignerons célébrant un travail millénaire.

Horifiés, ces « Messieurs » de nos salons veveysans voyaient basculer, par tribord bien entendu, leur fameux « cahier des charges », éminemment bourgeois, et jacobin avant la lettre.

D'ailleurs, Béjart puis Maréchal, ce dernier suivi par Pierre Estoppey, voyaient si loin derrière eux qu'ils proposaient:

1. que l'on utilise le décor naturel du lac et de son environnement;
2. que, comme à Epidaure et sur les lieux dramatiques de l'époque, on fasse surgir les divinités, non du haut de l'escalier qu'ont descendu Mistinguett et Cécile Sorel, mais tout simplement des flots !

Le fin du fin, et qui n'a pas échappé aux conci-

liabules des entretiens feutrés que nous savons, c'était, aussi bien du côté de Maurice Béjart que de Maréchal, de réaliser, à Vevey, une fête des vignerons qui retourne à la liesse populaire et entraîne le peuple non au « poulard » du Châtelet ou du Théâtre Mogador, mais dans un mouvement généreux, et ne balançant pas de la compassion épiscopale ou synodale à l'ivresse épaisse des « festonnantes » illusoires de la solitude du demi-écluse en Suisse.

Béjart comme Maréchal ayant repris le train, on croyait que serait choisi Charles Apothéloz, qui fut le premier à créer à Lausanne les œuvres « musclées » de l'auteur du livret, Henri Debluë, et qui aurait été capable de prendre la relève des deux metteurs en scène « étrangers ». Son malheur est de n'avoir pas mis en mouvement le « peuple » d'« Aïda » ou de « Pétrouchka », ces foules de figurants qui s'enquiquinent, passez-moi l'expression, entre une cour et un jardin où il leur serait sans doute plus agréable de planter des choux !

L'abbé-vigneron et ses féaux peuvent toutefois dormir tranquilles. Ils auront une Fête des vignerons dans la ligne. C'est-à-dire fidèle à son passé, et qui n'aura pas trop de poids, intellectuellement parlant.

Ayant déjà manqué le coche du vivant d'Arthur Honegger et renouvelant la même erreur aussi bien à l'endroit de Frank Martin que de Sutermeister, ils continuent ! Comme ils ont passé à côté de Ramuz et de Gilles...

Vers la poussière du musée

Alors que le vignoble « fout le camp » — Franz Weber en sait un drôle de bout là-dessus — nous risquons bien — si le « cahier des charges » des « petits-maîtres » de Vevey continue à être aussi rigoureusement appliqué — de voir la « Fête des vignerons » entrer au musée pour s'y ensevelir sous la poussière, y précédant de peu l'auguste Théâtre du Jorat.

Richard Edouard Bernard